



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE LOUISEVILLE  
M.R.C. DE MASKINONGÉ

**AVIS PUBLIC D'ÉLECTION  
VILLE DE LOUISEVILLE  
Le dimanche 7 novembre 2021**

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de Louiseville par madame Maude-Andrée Pelletier, présidente d'élection, que :

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures : maire, conseiller district numéro 1, conseiller district numéro 2, conseiller district numéro 3, conseiller district numéro 4, conseiller district numéro 5, conseiller district numéro 6.
2. Toute déclaration de candidature à ces postes devra être produite au bureau de la présidente d'élection, aux jours et aux heures suivants :

**Du 17 septembre 2021 au 1<sup>er</sup> octobre 2021**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

**À noter : le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le **7 novembre 2021** de 9 h 30 à 20 h et un scrutin par anticipation sera tenu le **31 octobre 2021** de 9 h 30 à 20 h.
4. **Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :**
  - Votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité;
  - Votre domicile est sur le territoire de la municipalité et :
    - Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible<sup>1</sup>;
    - Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
    - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
    - Entre le **dimanche 17 octobre 2021** et le **mercredi 27 octobre 2021**, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
      - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
      - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(teuse) de la maladie;
      - présentez des symptômes de COVID-19;

---

<sup>1</sup> Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris*.

- avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
- êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi **27 octobre 2021**.

La façon de faire votre demande et sa validité varient selon votre situation :

- Si votre domicile n'est pas dans la municipalité, votre demande doit être faite par écrit et sera conservée pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande.
- Si vous êtes domicilié(e) et devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide uniquement pour le scrutin en cours.
- Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du **8 octobre 2021**.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi **5 novembre 2021 à 16h30**.

5. J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection madame Sonia Plante.

6. Vous pouvez me joindre à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Maude-Andrée Pelletier, présidente d'élection  
105, avenue Saint-Laurent  
Louiseville (Québec) J5V 1J6  
819-228-9437 poste 2102

Donné à Louiseville, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021.

Maude-Andrée Pelletier, présidente d'élection